

Mise à disposition d'un composteur individuel

MODE D'EMPLOI

PRÉPARER LES DOCUMENTS :

1. Complétez et signez **la fiche de mise à disposition** d'un composteur, sans la dater.
2. Joignez **un chèque de caution** à l'ordre de la « Régie des composteurs individuels » :
 - 15 € TTC pour le modèle 300 litres
 - 25 € TTC pour le modèle 600 litresLa caution est encaissée après livraison à domicile.
3. Adressez la fiche de mise à disposition d'un composteur et le chèque de caution par courrier à l'adresse suivante :
Metz Métropole
Centre Technique Communautaire
2 rue de la Mouée
ZAC de la Petite Voëvre
57070 Metz

COMMENT SE PASSE LA LIVRAISON ?

La livraison est assurée à votre domicile et sur rendez-vous.

Un agent de Metz Métropole vous contactera dès réception de votre demande.

À la livraison, vous recevrez une copie, signée par la Régie de Metz Métropole, de la fiche de mise à disposition de votre composteur et un talon justificatif du paiement de la caution.

Attention : ces documents sont à conserver pour permettre le reversement de votre dépôt de garantie.

LES AUTRES MOYENS POUR OBTENIR UN COMPOSTEUR METZ MÉTROPOLE

Le retrait au Centre Technique Communautaire :

2 rue de la Mouée – ZAC de la Petite Voëvre – 57070 Metz

Les lundis de 9h à 12h et les mercredis de 14h à 17h.

Se munir d'un justificatif de domicile et d'un chèque ou d'espèce (avec appoint).

Le retrait lors d'animation compostage :

Pour connaître les animations prévues près de chez vous, appelez le 03 87 39 71 62.

Mise à disposition d'un composteur individuel

(Mode d'emploi au verso)

Mlle Mme M.

Nom Prénom.....

Adresse:

Commune: Quartier: Code Postal: | | | | | |

Téléphone fixe: | | | | | | | | | | Téléphone portable: | | | | | | | | | |

E-Mail*: @

*Pour être informé(e) des manifestations sur la prévention des déchets (environ 5 mails par an)

Nombre d'exemplaires	Plastique		Bois		TOTAL
	300 L	600 L	300 L	600 L	
 x 15 € x 25 € x 15 € x 25 €	

Mlle Mme M.

a versé le même jour un dépôt de garantie par chèque à l'ordre de: Régie des composteurs individuels.

Chèque n°:

Banque:

L'utilisateur est informé que:

- Le règlement sera encaissé après livraison du composteur à son domicile.
- Le dépôt de garantie lui sera remboursé à sa demande et en contrepartie de la restitution du composteur individuel. Les agents de Metz Métropole évalueront l'état du composteur. Si celui-ci n'est pas susceptible d'être réutilisé, le règlement restera acquis à la Communauté d'Agglomération.
- Le remboursement aux bénéficiaires s'effectuera par virement bancaire.

Fait à, le

Signature du Régisseur de Recettes

Signature de l'utilisateur

En cas d'absence: coordonnées (nom, téléphone, adresse) d'un voisin chez qui déposer le composteur:

.....
.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez eu connaissance de l'opération grâce à :

- Magazine Metz Métropole Journal de mairie Guide conteneurisation Site Internet Metz Métropole
 Voisin/famille Animation Metz Métropole Presse Calendrier de collecte
 Flyer d'information en boîte aux lettres Autre :

Pratiquez-vous déjà le compostage ? Oui Non

Depuis quand :

Nombre de personnes au foyer :

Âge : 18-29 ans 30-44 ans 45-59 ans 60 ans et plus

